

Partie 7.4

Confort environnemental et éclairage

RENOI DANS CETTE PARTIE :

Numéro/ repère	Nom	Importance
	REGISTRE	
R-O	Registre des observations	Fortement recommandé

PARTIE 7.4

CONFORT ENVIRONNEMENTAL ET ÉCLAIRAGE

EXIGENCES

1. Tous les porcs doivent bénéficier d'un confort environnemental qui comprend :
 - a. Une température ambiante convenable et adaptée à tous les stades de production.
 - b. Une ventilation adéquate et adaptée à tous les stades de production.
 - c. Un éclairage adéquate et adapté à tous les stades de production.

JUSTIFICATION

- a. Une température convenable, une ventilation et un éclairage adéquats sont indispensables.
- b. Un éclairage continu, surtout si l'intensité lumineuse est très forte, de même que l'obscurité en continu a des conséquences négatives sur le bien-être des porcs.

ORIENTATION

- a. Il est recommandé de noter toutes les observations qui pourraient indiquer des problèmes de température, de ventilation ou d'éclairage dans le Registre des observations (R-O), spécialement si ces problèmes peuvent avoir un impact sur le bien-être des porcs.
- b. Il est recommandé d'élaborer un plan d'action qui traite du contrôle de la température et de la ventilation lors de conditions météorologiques extrêmes.
- c. **Température :**
 - i. La température réelle, soit la température ressentie par les porcs, dépend de nombreux facteurs, comme la température de l'air, la circulation de l'air, le degré d'humidité, le type de recouvrement de plancher, la présence de litière, le degré d'humidité du plancher, la taille des porcs, la taille du groupe, le type d'aliments, la prise alimentaire ainsi que le statut sanitaire.
 - ii. La température au niveau des porcs peut être très différente de celle qui est mesurée en hauteur.
- d. **Ventilation :**
 - i. Une ventilation adéquate réduira les gaz désagréables et nocifs, minimisera la poussière et contrôlera le degré d'humidité du bâtiment.
 - ii. Les gaz les plus préoccupants dans l'élevage des porcs sont l'ammoniac, le sulfure d'hydrogène, le monoxyde de carbone et le méthane.
 - iii. Il est recommandé de mesurer le taux d'ammoniac – celui-ci devrait être inférieur à 25 ppm. Une ventilation insuffisante, des planchers sales ou des pratiques qui font remonter l'ammoniac de la fosse à lisier contribuent à augmenter le niveau d'ammoniac.
- e. **Éclairage :**
 - i. Éveillés, les porcs préfèrent un environnement éclairé, mais ils aiment mieux dormir à la noirceur.
 - ii. Un éclairage prolongé peut être bénéfique pour les porcelets non sevrés et sevrés, pour leur permettre de trouver leur nourriture plus facilement.

QUESTIONNAIRE D'AUDIT

Numéro de la question	Questions d'audit et interprétation	Vérification			
		Conforme	Non-conformité mineure	Non-conformité majeure	S.O.
	Vérifiez que la température est convenable et que la ventilation est contrôlée adéquatement pour tous les porcs à tous les stades de production. Si les porcs ont accès à l'extérieur, passez à la section 10.2 pour compléter cette question.	Validations complète et partielle : › Observations (validation complète seulement)			
	a. Est-ce que la température est convenablement adaptée à tous les stades de production?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	b. Est-ce que la ventilation est contrôlée adéquatement à tous les stades de production?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q7.4.1	Vérifiez que les porcs à tous les stades de production reçoivent un éclairage adéquat. Exigences du Code de pratiques : Les porcs doivent profiter d'un éclairage d'une intensité suffisante, semblable à ce qui est nécessaire pour faire l'inspection des animaux et lire des documents, pendant au moins huit heures par jour. Les porcs doivent avoir accès à l'obscurité pendant au moins six heures d'affilée par jour (sauf dans les zones de mise bas dotées de dispositifs de chauffage, au cours des 48 premières heures pour les porcelets nouvellement sevrés et dans les lieux géographiques où l'obscurité naturelle n'atteint pas six heures).	Validation complètes : › Observations › Entrevues			
	c. Est-ce qu'il y a un éclairage adéquat et suffisant à tous les stades de production?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

S.O. = sans objet



EXEMPLES DE DEGRÉS DE CONFORMITÉ

CONFORME

- › Les réponses aux questions sont satisfaisantes pour démontrer que les pratiques sont conformes aux exigences.
- › Les porcs semblent relativement confortables avec la ventilation et la température.
- › L'éclairage à tous les stades de production, lorsqu'il est activé, permet d'inspecter les porcs et de lire des documents écrits.

NON-CONFORMITÉ MINEURE **Échéancier : 12 mois**

- › Les réponses aux questions ne sont pas satisfaisantes pour démontrer que les pratiques sont conformes aux exigences.
- › Les porcs ne reçoivent pas un éclairage adéquat, soit au moins huit heures de clarté et six heures de noirceur par jour.
- › L'éclairage n'est pas assez lumineux pour inspecter les porcs ou lire des documents écrits.

NON-CONFORMITÉ MAJEURE – Sans objet